

* *
M. LAFIERRE. - Tout à l'heure, nous avons examiné une question concernant la fourniture de denrées alimentaires aux cantines scolaires. Je vois une différence très grande entre le poids de saindoux et le poids de l'huile, et une différence sur les prix également. Est-ce que les enfants préfèrent le saindoux à l'huile ?

LE MAIRE. - C'est variable.

M. HOARAU. - L'huile est utilisée pour la salade. Pour la cuisine, le saindoux rend mieux.

M. BEDIER. - Le saindoux rend peut-être mieux, mais il est plus indigeste.

LE MAIRE. - Des diététiciens se sont penchés sur la question, et il paraît qu'il est préférable de faire la cuisine au saindoux.

M. Eric BOYER. - Le saindoux est plus économique.

* * *

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, toutes les questions à l'ordre du jour ont été examinées. Etant donné que nous sommes en Session Extraordinaire, je vous demande l'autorisation de procéder à l'examen de quelques questions diverses.

Mises aux voix, la proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.

* * *